

USAGE DE DROGUES: "STIGMATISER & PUNIR" POURRAIT-ON FAIRE MIEUX?

La **RÉPRESSION** en matière de stupéfiants cible essentiellement les **PERSONNES PRÉCARISÉES** ou **RACISÉES**, issues des quartiers.

Pour moi, c'est **CONTRÔLES**
ARRÊTATIONS, VIOLENCE...



Pendant que moi, je fume mon petit joint **TRANQUILLE** à la maison !



Quel est l'**IMPACT** de la répression sur la **SANTÉ** des personnes ?



PÉNALISATION



STIGMATISATION



TABOU



DISCRIMINATION



SANTÉ DÉGRADÉE

La répression **NE CONTRIBUE PAS** à **AIDER** ou **STABILISER** les personnes les plus vulnérables. Au contraire, elle les **ÉLOIGNE DES SOINS** et a un impact **NÉGATIF** sur leur santé.

UNE **IDÉE**
EN PASSANT

COMBATTRE
la DROGUE



COMBATTRE
les DROGUÉ.E.S /
USAGER.ÈRE.S

Il est possible de **LUTTER** contre le **CRIME ORGANISÉ** et la **VIOLENCE** qu'il génère...



... de proposer aux usager.ère.s un **ACCÈS** aux **SOINS** et aux **DROITS**

LES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES FONT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ ET, COMME TOUTES ET TOUS, ONT LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE SA PROTECTION EN MATIÈRE DE SANTÉ.

PUNIR ou ACCOMPAGNER

LES PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES,

IL FAUT CHOISIR !

La loi de 1970:

DROGUES = TOLÉRANCE ZÉRO



► La loi **SANCTIONNE L'USAGE** par des amendes, avec inscription au casier judiciaire, voire de l'emprisonnement

► Les **MESURES DE SANTÉ** sont surtout tournées vers le **SEVRAGE**, la **PSYCHOTHÉRAPIE** et l'**OBLIGATION DE SOINS**



La **RÉPRESSION POLICIÈRE** sur l'usage de drogues est arbitraire et cible les personnes les plus vulnérables. Elle n'a qu'un but: **FAIRE DU CHIFFRE**



➔ **AUCUN EFFET POSITIF** sur le nombre d'usagers ni sur leur

SANTÉ

D'après une étude de l'**INSERM***, ces effets sont même **NÉGATIFS** !

* Marie Jauffret-Roustide, Laurie Wdowiak. L'impact de la pénalisation de l'usage de drogues sur les trajectoires socio-sanitaires des usagers de drogues. Rapport CEMS-Inserm pour Médecins du Monde, Financement AFD.

La loi de 2004:

DROGUES = SAVOIR + pour RISQUER -

▶ La loi INSTITUTIONNALISE la politique de RÉDUCTION DES RISQUES

▶ La PRIORITÉ est la SANTÉ des personnes, dans une approche respectueuse des DROITS HUMAINS et PRAGMATIQUE car un monde sans drogue n'existe pas

▶ On RÉDUIT les RISQUES et DOMMAGES liés à la consommation et on favorise la STABILISATION et la reprise du contrôle de sa vie dans les situations d'addiction

▶ Le SEVRAGE n'est pas une obligation mais relève d'un CHOIX PERSONNEL



Il y a un PARADOXE LÉGAL ENTRE PUNIR les usager.ère.s ET les ACCOMPAGNER, les éduquer et les soigner...

➔ **LA LOI DOIT ÉVOLUER !**

NOTRE RECOMMANDATION :

LA SUPPRESSION des SANCTIONS POUR USAGE

CE N'EST PAS :



~~COCAÏNE
pour tout
le monde!!!~~

- ▶ Les PRODUITS RESTENT ILLÉGAUX et la lutte contre les trafiquants et le grand banditisme est maintenue

C'EST :

- ▶ ARRÊTER de POURCHASSER les consommateur.trice.s et de les PUNIR

- ▶ Favoriser l'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL et MÉDICAL des consommateur.trice.s

SOINS
DROITS



→ **CONCENTRONS L'ACTION DE LA POLICE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX PERSONNES ET LE CRIME ORGANISÉ**

ET SURTOUT :

FACILITONS L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ AUX PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES!

